



**ASA LA CHATRE** 

# 16° Rallye du Sud Berry

# REGLEMENT PARTICULIER

Samedi 5 MAI 2012 6 spéciales

Permis d'organisation R 79 du 17/02/2012

Coupe de France Des Rallyes 2012

Championnat des rallyes 2012 du Comité Régional du Sport Automobile du Centre et du Limousin

> Challenge 2012 de l'ASA LA CHATRE







## 16<sup>EME</sup> RALLYE REGIONAL <u>DU SUD-BERRY</u>

# EMENT PARTICUL

Ce règlement particulier complète le règlement standard des rallyes

#### **PROGRAMME DU RALLYE - HORAIRES**

- Parution du règlement Lundi 5 mars 2012 - Ouverture des engagements Lundi 5 mars 2012 - Parution du Road-Book Lundi 23 avril 2012 à partir de 09h00 - Reconnaissances : Dimanche 29 avril et Samedi 5 mai 2012 - Clôture des engagements 23 avril 2012, minuit Lundi - Publication liste des engagés Jeudi 3 mai 2012 5 mai 2012 de 7h30 à 12h00 - Vérifications des documents et des voitures Samedi - 1ère réunion du Collège CS 5 mai 2012 à 10h45 Samedi

5 mai 2012 à 12h30 - Publication des équipages admis au départ Samedi - Départ Samedi

5 mai 2012 - 1<sup>ère</sup> voiture à 13h30 5 mai 2012 - 1<sup>ère</sup> voit à 19h48 - Arrivée finale à Pouligny Notre Dame Samedi

- Vérifications finales éventuelles :

#### Garage FOURNIER à POULIGNY NOTRE DAME

- Publication résultats du rallye Samedi 5 mai 2012, 30 minutes après entrée en parc fermé du dernier concurrent

- Remise des Prix, Salle Polyvalente Samedi 5 mai 2012, 45mn après affichage des résultats

#### **ARTICLE 1 P – ORGANISATION**

L'ASSOCIATION SPORTIVE AUTOMOBILE DE LA CHATRE organise le **16<sup>EME</sup> RALLYE REGIONAL DU SUD-BERRY** le samedi 5 mai 2012 en qualité d'organisateur administratif.

Le présent règlement, enregistré au CRSAC sous le N° 02 / 2012, a reçu le permis d'organisation de la F.F.S.A. R 79 en date du 17 février 2012.

Comité d'organisation ASA LA CHATRE

Route de Bourges 36400 LA CHATRE Tél : 02.54.48.33.64

#### Permanence et secrétariat du rallye:

- Jusqu'au samedi 05/05/2012 à 08H00:

M.Henri JOANOVITS, "Les Barchauds" 03380 HURIEL Tél: 06.07.72.18.72 – Fax: 04.70.07.29.02

e-mail :asa.lachatre@gmail.com

- Du samedi 05/05/2012 à 08H00 jusqu'à la fin du rallye:

PC du Rallye à POULIGNY NOTRE DAME (36)

Tél: 02.54.30.21.15

#### Organisateur technique:

**ASA La CHATRE** 

#### Tableau officiel d'affichage:

Président:

Membres:

Médecins :

Salle Polyvalente, rue du Golf à POULIGNY NOTRE DAME, samedi 5 mai 2012 de 11H00 jusqu'à la fin du meeting.

licence N°

N°

1505/02431

1503/322722

M. Jean-Gilbert DHYSERT

Mme Lucette RAUDET

#### 1.1 P - OFFICIELS DE L'EPREUVE:

Callàna das	Commissaires	Sportife:
Coneue aes	Commissanes	SDUI IIIS.

	M. Luc GAUTHERON		N°	1504/152834
Direction de course:				
Directeur Général :	M. Alain AUBERT	licence	N°	1507/04287
Directeur Adjoint:	M. Serge FAUVEL		N°	1507/02517
,	M. Guy CHEVALIER		N°	1706/03531
Délégué aux ES:	M. Claude MARANDEAU		N°	1507/4692
3.19	M. Jean RENAULT		N°	1607/01871
CS Adjoint :	M. Jean-Luc RENOU		N°	1503/10314
	M. Joël JUGNIOT		N°	0419/6813
Délégués sécurité :	Mme. Claudette MARANDEAU	licence	N°	1507/6807
(voiture tricolore)	M. Jean DONVEAU		N°	1505/9104
Commissaires Techn	niques:			
Commissaires Techn Responsable:	M. Jean-Claude DESNOUX	licence	N°	1609/11176
	M. Jean-Claude DESNOUX M. Patrick DESBAIT	licence	N°	1609/11176 1503/09719
Responsable:	M. Jean-Claude DESNOUX M. Patrick DESBAIT M. Dominique RHODON	licence	N° N°	
Responsable:	M. Jean-Claude DESNOUX M. Patrick DESBAIT	licence	N° N° N°	1503/09719 1504/123964 1505/115581
Responsable:	M. Jean-Claude DESNOUX M. Patrick DESBAIT M. Dominique RHODON	licence	N° N°	1503/09719 1504/123964
Responsable: Adjoints:  Chronométreurs:	M. Jean-Claude DESNOUX M. Patrick DESBAIT M. Dominique RHODON M. Vincent PHILIPPON M. Olivier HERHEL M. Roger MALATRAY	licence	N° N° N° N°	1503/09719 1504/123964 1505/115581
Responsable: Adjoints:  Chronométreurs:	M. Jean-Claude DESNOUX M. Patrick DESBAIT M. Dominique RHODON M. Vincent PHILIPPON M. Olivier HERHEL M. Roger MALATRAY avec les concurrents:	licence	N° N° N° N°	1503/09719 1504/123964 1505/115581 1503/15550 1654/09116
Responsable: Adjoints:  Chronométreurs:	M. Jean-Claude DESNOUX M. Patrick DESBAIT M. Dominique RHODON M. Vincent PHILIPPON M. Olivier HERHEL M. Roger MALATRAY avec les concurrents: M. Joël BOURCIER		N° N° N° N°	1503/09719 1504/123964 1505/115581 1503/15550 1654/09116 1504/ 6549
Responsable: Adjoints :  Chronométreurs : Chargé des relations	M. Jean-Claude DESNOUX M. Patrick DESBAIT M. Dominique RHODON M. Vincent PHILIPPON M. Olivier HERHEL M. Roger MALATRAY avec les concurrents: M. Joël BOURCIER Mme Christelle HERHEL	licence	N° N° N° N°	1503/09719 1504/123964 1505/115581 1503/15550 1654/09116
Responsable: Adjoints:  Chronométreurs:	M. Jean-Claude DESNOUX M. Patrick DESBAIT M. Dominique RHODON M. Vincent PHILIPPON M. Olivier HERHEL M. Roger MALATRAY avec les concurrents: M. Joël BOURCIER Mme Christelle HERHEL	licence	N° N° N° N°	1503/09719 1504/123964 1505/115581 1503/15550 1654/09116 1504/ 6549

A l'exception des Membres du Collège des Commissaires Sportifs, tous les officiels nominativement désignés dans ce règlement sont considérés comme Juges de faits.

Docteur François DAUENDORFFER

Docteur Claudine ASTIER
Docteur Douba NGUEODJIBAYE

#### 1.2 P - ELIGIBILITE

Le 16<sup>ème</sup> RALLYE REGIONAL DU SUD-BERRY compte pour:

- La Coupe de France des Rallyes 2012 (coefficient 2)
- Le Championnat des Rallyes 2012 du Comité Régional du Sport Automobile du Centre.
- Le Championnat des Rallyes 2012 du Comité Régional du Sport Automobile du Limousin
- Les Challenges 2012 de l'ASA LA CHATRE.

#### 1.3 P - VERIFICATIONS

Les équipages engagés recevront, avec leur accusé de réception d'engagement, une convocation pour les vérifications qui auront lieu à POULIGNY NOTRE DAME (36).

#### Horaires:

- Vérifications administratives : de 07h30 à 11h45 samedi 5 mai 2012(salle polyvalente)
- Vérifications techniques : de 07h45 à 12h00 samedi 5 mai 2012(parking côté mairie)

Les vérifications finales éventuellement décidées par le collège des commissaires sportifs seront effectuées au Garage FOURNIER à POULIGNY NOTRE DAME (36), taux horaire de la main d'œuvre, 45 €TTC.

#### ARTICLE 2 P : ASSURANCES

Conforme au règlement standard FFSA des rallyes.

#### ARTICLE 3 P: CONCURRENTS ET PILOTES

#### 3.1 P - DEMANDE D'ENGAGEMENT - INSCRIPTIONS

**3.1.5** *P* - Toute personne qui désire participer au 16<sup>ème</sup> RALLYE REGIONAL DU SUD-BERRY doit adresser au secrétariat du rallye la demande d'engagement ci-jointe dûment complétée et accompagnée de la fiche d'information et du chèque d'engagement avant le Lundi 23 avril 2012, minuit (le cachet de la Poste faisant foi). Un accusé réception avec bon de retrait du road-book sera envoyé par retour de courrier.

3.1.10 P - Le nombre des engagés est fixé à 90 voitures maximum.

#### 3.1.11.1P - Les droits d'engagement sont fixés à :

- avec la publicité facultative des organisateurs : 300 €
- sans la publicité facultative des organisateurs : 600 €

Une réduction de 35€ sera consentie pour tout engagement reçu avant le 16 avril 2012 (cachet de la poste)
Une réduction de 20% des droits d'engagement (60€ - non cumulable avec la précédente) sera appliquée si l'un au moins des membres de l'équipage est licencié à l'ASA LA CHATRE <u>et titulaire d'une carte annuelle majorée</u>.

**3.1.12 P** – La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement.

Le Road Book sera à retirer (sur présentation <u>impérative</u> de l'accusé de réception d'engagement) à: GARAGE FOURNIER

17 route de La CHATRE "Fontarabie" POULIGNY NOTRE DAME (36160)

#### A PARTIR DU LUNDI 23 AVRIL 2012 de 09h00 à 18h30 (SAUF MARDI 1er MAI)

Sur demande formulée lors de l'envoi du bulletin d'engagement, et accompagnée du montant des frais d'envoi (4,00 €), le Road-book sera expédié par la poste dès sa parution. Il sera également possible de l'obtenir par e-mail auprès du secrétariat du comité d'organisation.

En cas de forfait, l'article IV.D.2 des Prescriptions Générales de la FFSA sera appliqué.

#### 3.3 – ORDRE DE DEPART

Conforme au règlement standard FFSA des rallyes.

L'ordre de départ de la totalité du rallye sera celui des numéros attribués par l'organisation en fonction des groupes et classes, dans l'ordre de réception des engagements, avec intervalle minimum de 1 minute.

#### ARTICLE 4 P : VOITURES ET EQUIPEMENTS

#### 4.1 - VOITURES ADMISES

Conforme au règlement standard FFSA des rallyes

#### 4.3 P - ASSISTANCE

Conforme au règlement standard FFSA

L'assistance sera autorisée uniquement sur le parc d'assistance situé rue de la Fontaine à POULIGNY NOTRE DAME aux lieux et heures précisés au road-book. **PARKING REMORQUES <u>OBLIGATOIRE</u>**, fléché et situé à droite de l'entrée du parc d'assistance.

L'accès au parc d'assistance sera limité à 2 véhicules en plus de la voiture de course.

La circulation de tous les véhicules se fera UNIQUEMENT dans le sens de la course.

#### ARTICLE 5 P : PUBLICITE

La publicité collective obligatoire est : TOTAL

Si elles existent, les publicités facultatives feront l'objet d'un additif au présent règlement.

#### ARTICLE 6 P: SITES ET INFRASTRUCTURES

#### 6.1 P - DESCRIPTION

Le 16<sup>ème</sup> RALLYE REGIONAL DU SUD-BERRY représente un parcours total de 127,5 km.

Il est divisé en 1 étape et 3 sections.

Il comporte 6 épreuves spéciales d'une longueur totale de 42,15 km

Les épreuves spéciales sont:

- **ES POULIGNY** à effectuer 3 fois longueur 5,70 km.
- ES VIGOULANT à effectuer 3 fois longueur 8,35 km.

L'itinéraire horaire figure dans l' l'annexe "itinéraire".

#### 6.2P - RECONNAISSANCES

Les reconnaissances du parcours s'effectueront dans le cadre de la réglementation F.F.S.A. et du strict respect du Code de la route.

#### 6.2.6P - Les reconnaissances auront lieu les Dimanche 29 avril et Samedi 5 mai 2012

. Le nombre de passages en reconnaissance est limité à 3 au maximum.

Les reconnaissances des épreuves spéciales sont rigoureusement interdites la nuit, de 22 heures à 7 heures.

#### **ARTICLE 7: DEROULEMENT DE L'EPREUVE**

#### 7.2P - DISPOSITIONS GENERALES RELATIVES AUX CONTROLES

**7.2.11 P-** Les signes distinctifs des commissaires sont:

- commissaires de route: combinaison blanche ou FFSA
- chef de poste: chasuble jaune/logo rouge

#### 7.4 - CONTROLE DE REGROUPEMENT

Conforme au règlement standard FFSA des rallyes.

Les véhicules seront mis en parc de regroupement après les 2 premières sections, rue du Golf à POULIGNY NOTRE DAME (36).

#### 7.6 - PARC FERME

Conforme au règlement standard FFSA des rallyes.

Le parc fermé de départ sera situé rue du Golf à POULIGNY NOTRE DAME.

Le parc de regroupement (et parc fermé d'arrivée) sera situé Rue du Golf à POULIGNY NOTRE DAME.

Les voitures seront mises obligatoirement en PARC FERME:

- immédiatement après leur passage aux vérifications techniques
- à l'arrivée du rallye.

Les parcs de regroupement seront considérés comme parcs fermés.

#### **ARTICLE 8 P: RECLAMATION - APPEL**

Conforme au règlement standard FFSA des rallyes.

#### ARTICLE 9 P : CLASSEMENT

Conforme au règlement standard FFSA des rallyes.

#### ARTICLE 10 P: PRIX - COUPES

CLASSEMENT		1 <sup>ER</sup>	2 <sup>EME</sup>	3 <sup>EME</sup>	4 <sup>EME</sup>
SCRATCH		400 €	280€	220 €	150 €
FEMININ	si au moins 2	120 €			
GROUPE	1 à 4 partants	classe seule			
	de 5 à 9	120 €	100 €		
	10 et plus	120 €	100 €	80 €	
CLASSE	1 à 4 partants	150 €			
	de 5 à 9	300 €	120 €	100 €	
	10 et plus	300 €	120 €	100 €	80 €

#### **TOUS LES PRIX SONT CUMULABLES**

En plus des prix en espèces, de nombreuses coupes seront distribuées.

Au moins un commissaire sera récompensé après tirage au sort.

#### 10.1 - REMISE DES PRIX

Dans la mesure où le commencement de la remise des Prix a lieu à l'heure prévue au règlement particulier de l'épreuve les équipages classés qui n'y participeraient pas au complet perdront le bénéfice de leurs prix.

La remise des prix se déroulera le samedi 5 mai 2012, 45mn minimum après la publication des résultats, salle polyvalente à POULIGNY NOTRE DAME <u>où seules les coupes seront remises</u>.

Les chèques seront expédiés par la Poste le mercredi 9 mai 2012.

#### **REMARQUES**

Tous les cas non prévus par le présent règlement seront tranchés par le collège des commissaires sportifs, en conformité avec la réglementation F.F.S.A.

Pour des raisons de force majeure ou de sécurité, les organisateurs se réservent le droit de modifier ou de supprimer des parcours de liaisons ou d'épreuves spéciales sans qu'aucune réclamation puisse être produite par les concurrents.

Lutte contre le dopage : Un contrôle antidopage pourra être effectué en cours ou à l'issue de l'épreuve.

### SAMEDI 5 MAI 2012 ITINERAIRES – HORAIRES

CONTROLE	ITINERAIRE	PARTIEL	TOTAL	TEMPS	TRICO	000	00	0	1 <sup>ère</sup>
			101712	TEIVII O	TRIOO	000	00	U	VOITURE
CH 0	Pouligny Notre Dame Sortie Parc Fermé / Entrée Parc Assistance		0,000		12h30	13h15	13h20	13h25	13h30
	Assistance			0h20					
CH 0A	Pouligny Notre Dame Sortie Parc Assistance	0,300	0,300		12h50	13h35	13h40	13h45	13h50
CH 1	Ligny	2,000	2,300	0h05	12h55	13h40	13h45	13h50	13h55
J	Neutralisation	2/000	2/000	0h03	121100	101110	10.110	101100	101100
DES 1	Ligny	0,100	2,400		12h58	13h43	13h48	13h53	13h58
	(ES Ligny - Villebertaud)	,			121130	131143	131140	131133	131130
AES 1 STOP	Villebertaud Villebertaud	5,700	8,100						
CH 2	Le Petit Saignant	8,450	16,550	0h30	13h28	14h13	14h18	14h23	14h28
	Neutralisation	27.22	,	0h03	101120				
DES 2	Le Petit Saignant	0,200	16,750		13h31	14h16	14h21	14h26	14h31
	(ES Le Petit Saignant - Vijon)	·			131131	141110	141121	141120	141131
AES 2 STOP	Vijon Vijon <i>(Local Communal)</i>	8,350	25,100						
	Pouligny Notre Dame	47 400		01.45		451.04	451.07	451.44	4=1.44
CH 2A	Entrée Parc Regroupement	17,400	42,500	0h45	14h16	15h01	15h06	15h11	15h16
	Regroupement Maxi			0h30					
CH 2B	Pouligny Notre Dame Sortie Parc Regroupement / Entrée Parc Assistance				14h46	15h31	15h36	15h41	15h46
	Assistance			0h20					
011.00	Pouligny Notre Dame	0.000	40.000	01120	451.07	451.54	451.57	4/1.04	4/1.0/
CH 2C	Sortie Parc Assistance	0,300	42,800		15h06	15h51	15h56	16h01	16h06
CH 3	Ligny	2,000	44,800	0h05	15h11	15h56	16h01	16h06	16h11
	Neutralisation			0h03					
DES 3	Ligny (ES Ligny - Villebertaud)	0,100	44,900		15h14	15h59	16h04	16h09	16h14
AES 3	Villebertaud	5,700	50,600						
STOP	Villebertaud								
CH 4	Le Petit Saignant	8,450	59,050	0h30	15h44	16h29	16h34	16h39	16h44
ı.	Neutralisation	1		0h03					
DES 4	Le Petit Saignant (ES Le Petit Saignant - Vijon)	0,200	59,250		15h47	16h32	16h37	16h42	16h47
AES 4	Vijon	8,350	67,600						
STOP	Vijon <i>(Local Communal)</i>								
CH 4A	Pouligny Notre Dame	17,400	85,000	0h45	16h32	17h17	17h22	17h27	17h32
	Entrée Parc Regroupement Regroupement Maxi			0h30					
211.45	Pouligny Notre Dame			01130	471.00	4-11-4-	471.50	4-1	401.00
CH 4B	Sortie Parc Regroupement / Entrée Parc Assistance				17h02	17h47	17h52	17h57	18h02
	Assistance			0h20					
CH 4C	Pouligny Notre Dame Sortie Parc Assistance	0,300	85,300		17h22	18h07	18h12	18h17	18h22
CH 5	Ligny	2,000	87,300	0h05	17h27	18h12	18h17	18h22	18h27
-	Neutralisation	,	,	0h03	···				
DES 5	Ligny	0,100	87,400		17h30	18h15	18h20	18h25	18h30
	(ES Ligny - Villebertaud)	,			171130	101113	101120	101123	101130
AES 5 STOP	Villebertaud Villebertaud	5,700	93,100						
CH 6	Le Petit Saignant	8,450	101,550	0h30	18h00	18h45	18h50	18h55	19h00
50	Neutralisation	5, 100	.5.,000	0h03	. 5.100	. 5.116	. 5.100	. 5.100	
DEC /	Le Petit Saignant	0.200	101 750		10503	10640	10653	10650	10503
DES 6	(ES Le Petit Saignant - Vijon)	0,200	101,750		18h03	18h48	18h53	18h58	19h03
AES 6	Vijon	8,350	110,100						
STOP	Vijon <i>(Local Communal)</i> Pouligny Notre Dame								
CH 6A	Entrée Parc Fermé	17,400	127,500	0h45	18h48	19h33	19h38	19h43	19h48

Les horaires ci-dessus sont susceptibles d'être modifiés en fonction du nombre de partants.